

# Portrait des travailleurs étrangers temporaires d'expression française au Canada hors Québec et analyse de leur transition vers la résidence permanente

Présentation pour la conférence nationale  
2023 de Voies vers la prospérité

Éva Koumaglo  
Division de la recherche et de la mobilisation des connaissances  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)  
21 novembre 2023

Les points de vue et/ou opinions exprimés ici ne sont pas nécessairement ceux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.



# Mise en contexte

## Présentation des intervenants

- La division de la recherche et de la mobilisation des connaissances : responsable d'un rapport établissant un portrait national des travailleurs étrangers temporaires qualifiés (TETQ) de langue officielle en situation minoritaire et analysant leur transition vers la résidence permanente.
- Goss Gilroy Inc. et Sociopol: chercheurs financés par IRCC pour établir des portraits régionaux de cette population, avec un accent sur la dimension qualitative.

## Quelques précisions méthodologiques :

- Le rapport national utilise la **définition de 2006 d'un immigrant d'expression française**, à savoir un immigrant dont le français est la langue maternelle ou, s'il a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage.
- La population étudiée cible les résidents temporaires ayant **obtenu leur premier permis de travail entre 2012 et 2021** et dont la **Classification nationale des professions de 2011 est O, A ou B.**
- Seule la province de destination envisagée est rapportée dans la base de données administrative.
- Source de données : couplage entre la base de données administrative sur les résidents temporaires et celle sur les résidents permanents.

### Notes :

- Les données sont préliminaires et sont sujettes à changement

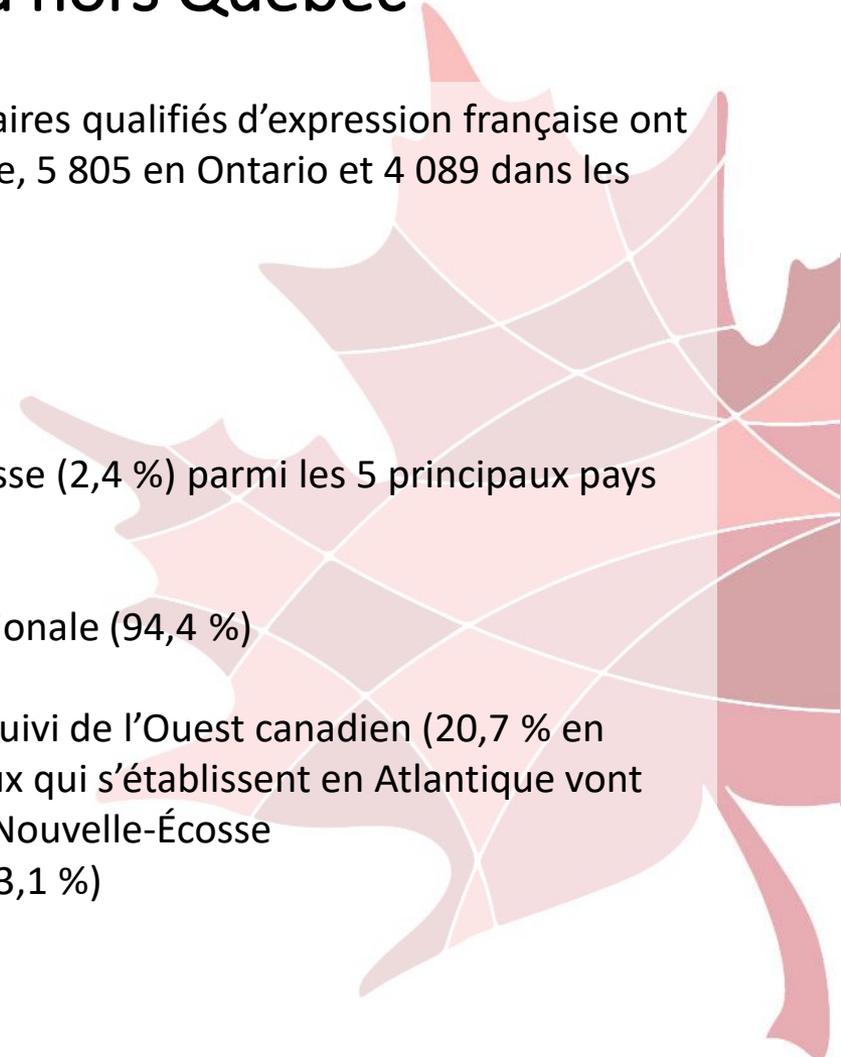


# Portrait des travailleurs étrangers temporaires d'expression française au Canada hors Québec

Entre 2012 et 2021, 10 740 travailleurs étrangers temporaires qualifiés d'expression française ont été admis au Canada hors Québec, dont 801 en Atlantique, 5 805 en Ontario et 4 089 dans les provinces de l'Ouest Canadien.

Ils étaient généralement :

- Hommes (61,3 %)
- Âgés de 34 ans ou moins (78,5 %)
- Nés en Europe : France (79,6 %), Belgique (2,5 %), Suisse (2,4 %) parmi les 5 principaux pays de naissance
- Bilingues (55 %)
- Admis par le biais du Programme de mobilité internationale (94,4 %)
- Venus avec l'intention
  - de s'établir principalement en Ontario (54,1 %) suivi de l'Ouest canadien (20,7 % en Colombie-Britannique et 11,7 % en Alberta). Ceux qui s'établissent en Atlantique vont principalement au Nouveau-Brunswick, puis en Nouvelle-Écosse
  - d'occuper un poste professionnel de niveau A (53,1 %)



# Les travailleurs étrangers temporaires d'expression anglaise au Canada hors Québec

De leur côté, 227 488 travailleurs étrangers temporaires qualifiés d'expression anglaise ont obtenu leur premier permis de travail au Canada hors Québec entre 2012 et 2021, un nombre **20 fois** plus élevé que leurs homologues d'expression française.

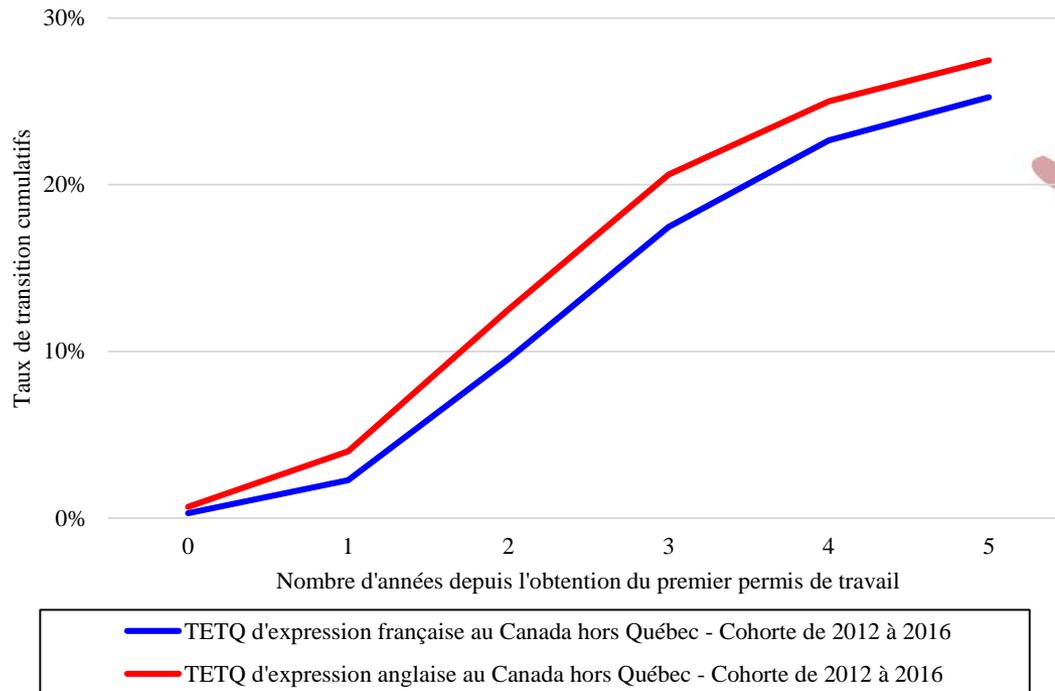
Ils étaient généralement :

- Des hommes (75,8 %, +14,5% que les TETQ d'expression française)
- Âgés de moins de 34 ans (55,5 %, - 23 % par rapport aux TETQ d'expression française)
- Nés en Asie : Inde (24,2 %), Chine (9,1 %) et Philippines (5,1 %) sont parmi les 5 principaux pays de naissance. Voici les autres pays : les États-Unis (20 %) et le Royaume-Uni (5,4 %)
- Unilingues : 91,9 % d'entre eux ont indiqué que l'anglais était leur seule langue officielle
- Admis pour la plupart par le biais du Programme de mobilité internationale (75,3 %, -19,1 % par rapport à leurs homologues d'expression française)
- Venus dans l'intention de
  - s'établir en Ontario (49,2 %, - 4,9 % que leurs homologues d'expression française), suivi de l'Ouest canadien (20 % en Colombie-Britannique et 17,8 % en Alberta)
  - s'établir en Atlantique, principalement en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick
  - occuper, pour la plupart, un poste professionnel de niveau A (53,2 %)



# Taux de transition vers la résidence permanente

**Taux cumulatifs de transition vers la résidence permanente chez les travailleurs étrangers temporaires qualifiés ayant obtenu leur premier permis de travail entre 2012 et 2016, au Canada hors Québec**



- Près de 25 % des travailleurs étrangers temporaires qualifiés d'expression française ont fait la transition après 5 ans.
- Les taux de transition des deux groupes linguistiques suivent la même tendance. Cependant, une part légèrement plus importante des travailleurs étrangers temporaires qualifiés d'expression anglaise ont procédé à la transition.

**Source :** Base de données administratives des résidents temporaires liée à celle des résidents permanents, août 2022.



# Taux de transition selon diverses caractéristiques sociodémographiques

Parmi les TETQ d'expression française ayant obtenu leur premier permis de travail entre 2012 à 2016, ceux avec les caractéristiques suivantes sont plus/moins susceptibles d'effectuer la transition dans une période de 5 ans suivant leur premier permis de travail :

Caractéristiques	+	-
Âge	25 à 49 ans (39,3 %)	18 à 24 ans (8,9 %)
Sexe	Hommes (28,5 %)	Femmes (20,2 %)
État matrimonial	Mariés ou en union libre (39,1 %)	Célibataires (18,2 %)
Pays de naissance	RDC (82,8 %), Île Maurice (69,4 %), Tunisie (58,3 %), Maroc (52,3 %)	France (21,7 %), Sénégal (21,1 %)
Provinces de destination	Saskatchewan (56,1 %)	Ontario (22,6 %), Manitoba (20,7 %)
Programmes de résidence temporaire	Accords ou ententes internationaux (34,4 %)	Intérêts canadiens (21,9 %)
Niveau de compétence professionnelle	Postes de gestion (O) – (42,3 %)	Postes professionnels (A) – (20,0 %)

Source : Base de données administratives des résidents temporaires liée à celle des résidents permanents, août 2022.



# Répartition selon le programme de résidence permanente et le lieu de résidence projeté

## **TET qualifiés d'expression française au Canada hors Québec :**

- Plus de 90 % obtiennent leur résidence permanente par le biais d'un programme économique dont près de 78 % des immigrants économiques par le biais du Programme des travailleurs qualifiés et plus de 20 % par le biais du Programme des candidats des provinces.
- À l'image des provinces de destination envisagées lors de l'obtention du 1<sup>er</sup> permis de travail, ils envisagent de s'établir en Ontario (44,6 %), en Colombie-Britannique (23,1 %) et en Alberta (11,1 %).
- Peu d'entre eux souhaite s'établir au Québec (4,9 %).

## **TET qualifiés d'expression anglaise au Canada hors Québec :**

- Les programmes d'immigration économique sont également privilégiés pour cette population (93,7 %). Parmi les immigrants économiques, le Programme des candidats des provinces y est toutefois plus populaire (35,8 %).
- À l'image des francophones, ils prévoient s'installer en Ontario (41,2 %), suivi de la Colombie-Britannique (23 %) et de l'Alberta (18,1 %).

